

CONSEIL D' ECOLE DU 28 mars 2014 17H45-20H

Présidente : Mme Ange, directrice.

Elue : Mme Népi

Enseignants : Mmes Collange, Rolland, Gonzalo, Valentino, Pham-Phu, Duval ; M. Fortin

Parents délégués : Mmes Génovese, Chaffri, Villermet, Giroud, Harlant, Nelson, Frederico, Aubry, Corporon, Halbwachs M.Breban, M. Guisado, M. Piccato

Excusés : Mme Errico (référente du temps périscolaire), Mme Clerc (directrice de la MJC des Eaux Claires), Mme Buisson (DDEN), Mme Derenne (Parent délégué) Mme Quagliariello,

Mme Berthelet, M. waterreus (enseignants)

1. Modification de la liste des candidats élus

Suite à la démission de M. Dominique MARTIN, Mme Catherine CHAFFRI devient la quatrième titulaire sur la liste de candidats n'appartenant pas à l'association des parents d'élèves

2. Vote du règlement intérieur

L'alinéa sur le temps périscolaire de l'article 2 est modifié afin que les parents, en cas de changement de dernière minute récupèrent leur enfant sur son lieu d'activité (étude ou récréative) auprès de l'adulte encadrant.

Le vote à l'unanimité de ce règlement intérieur est adopté.

3. Demande de travaux

L'effectif prévisionnel de janvier 2014 est en hausse : 275 élèves sont prévus à la rentrée de septembre. Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale a demandé l'ouverture d'une classe. La capacité d'accueil dans les salles de réfectoire est suffisamment grande mais le problème du volume sonore et de la gestion d'un effectif grandissant est posé. Un groupe de parents délégués demande la construction d'un self.

Est à nouveau mentionné le manque de formation des animateurs. Ils se montrent injurieux, traitent les élèves de « petits merdeux » et crient beaucoup.

Le conseil d'école apprend que Mme Errico, référente des animateurs de l'élémentaire verra ses responsabilités accrues à la rentrée des vacances d'hiver : elle aura également sous sa responsabilité le temps périscolaire de l'école maternelle Painlevé.

Les élèves de maternelle seront récupérés par leurs parents dans l'enceinte de l'élémentaire.

Les élèves de petite section seront mêlés aux élèves de CM2 sans équipement adapté à leur taille (sanitaires..)

Le conseil d'école s'oppose à un tel fonctionnement qui ne garantit pas la sécurité des enfants.

Ne serait-il pas possible de nommer un animateur maternel référant et de le rémunérer en cas d'éventuels retards de parents ?

Les enfants resteraient ainsi dans leur univers sécurisé et sécurisant .

Sont prévus pour la rentrée 2014 la rénovation de la salle de peinture, de la salle de classe n°10(Peinture , faux plafond et éclairage) et du réfectoire.

La onzième classe serait accueillie dans l'actuelle salle de peinture.

Mme Népi précise qu'une salle de peinture ne fait pas partie de l'équipement obligatoire d'une école.

Le conseil d'école demande un nouveau revêtement pour les cours extérieures.

Mme Népi souhaite une meilleure transparence du budget alloué aux travaux et des priorités listées en fonction de critères déterminés.

Les huisseries du rez de chaussée et du premier étage sont vieillissantes : certains vasisas sont condamnés car ils ne peuvent être réparés.

La circulation d'air dans les classes, surtout l'été, n'est donc pas rendue possible partout.

Les enseignants du premier étage signalent un reflux d'odeur. Cet inconvénient sera signalé à l'antenne mairie.

Mme Népi verra son mandat actuel se terminer prochainement : le conseil d'école la remercie pour son écoute et sa réactivité.

4. Vie de l'école

-Projet Flowers 2.O

L'ensemble des classes participe au projet artistique, humain et environnemental Flowers2.O. qui regroupe une trentaine de classes ou établissements. Ce projet est mené en collaboration avec le festival "les Détours de Babel" et soutenu financièrement par la Métro.

Les élèves ont travaillé avec l'artiste Pierre Estève pour créer des fleurs, à partir de différentes bouteilles récupérées. Ils ont également bénéficié d'animations en partenariat avec la Metro sur le recyclage, le compost ...

Une forêt géante sera présentée au Muséum le samedi 29 mars lors de l'inauguration de l'exposition qui durera quinze jours. Les familles présentes pourront y assister.

-Fête de l'école

Elle est prévue le vendredi 13 ou 27 juin.

Un comité de pilotage se réunira pour en définir les modalités précises.

Il s'agira cette année d'un moment convivial autour d'un repas partagé avec des plats apportés par les parents. Une animation « guinguette » est envisagée avec différents partenaires.

La réservation du matériel sera faite à la rentrée des vacances d'hiver.

-Grande lessive

Elle est prévue le 13 juin ou le 20 juin à 16h selon la date de la fête de l'école.

Chaque élève exposera une œuvre de son choix dans la cour avenue Rhin et Danube.

5. Questions diverses

- Les fournitures scolaires

Cette année, un budget de 23 euros par élève a été alloué par la ville de Grenoble.

Avec cette somme, chaque enseignant équipe sa classe de cahiers, manuels scolaires ou fichiers.

L'école demande aux familles du petit matériel afin que chaque élève en prenne soin : il peut s'agir d'un cahier de texte, d'une trousse, d'un compas, d'une règle, d'une équerre, de la colle, de feutres Velléda...

Certaines fournitures peuvent être réutilisées les années suivantes (classeur, ardoise ...)

-Coopérative de classe

Chaque élève est membre de l'OCCE (Office central de la Coopération à l'Ecole)

La somme demandée aux familles en début d'année est gérée par la classe pour des sorties et achats pour la classe ...)

L'intégralité de cette somme doit être dépensée durant l'année scolaire.

Les enseignants informent les familles des dépenses réalisées dans le cadre des cotisations versées.

-Durée des séances de natation

L'application des nouveaux rythmes scolaires a pour conséquence une diminution de la durée des séances l'après-midi.

S'ajoute à cela la durée du transport en bus : ils ne peuvent pas emprunter toutes les rues.

Les classes ne peuvent pas anticiper leur départ car les vestiaires sont occupés par les élèves bénéficiant des premiers créneaux de l'après-midi.

Se pose alors la question de la pertinence des séances lorsque celles-ci durent moins de temps que le transport et le passage dans les vestiaires.

L'école rappelle que les élèves doivent valider à la fin du palier 1 et 2 les compétences du savoir nager : la priorité est donc mise pour les élèves de CP, CE1 et CM2.

Projet éducatif du territoire

Lors de la dernière réunion de secteur ont été évoqués les horaires de nettoyage des bâtiments.

La priorité est mise sur certaines classes le soir mais les toilettes ne sont nettoyées que le matin.

L'entretien des locaux serait à adapter aux besoins et aux horaires du temps périscolaire.

Est-ce une possibilité envisagée par la mairie ?

La municipalité a doté les écoles de malles pédagogiques pour les activités périscolaires.

Conseil école-collège

Le premier conseil a eu lieu le mardi 25 février.

Il a pour objectif de renforcer la liaison pédagogique entre le premier et le second degré.

Il réunit des enseignants du collège et des écoles à parité égale.

Il est présidé par le principal du collège et l'Inspectrice de l'Education nationale et se réunit deux fois par an pour valider un programme d'action pour l'année suivante.

Le troisième conseil d'école se réunira le mardi 28 mai à 17H30.

secrétaire de séance: Mme Duval

Compte-rendu rédigé par Mme Ange, Directrice